

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 10 (1937)

Heft: Premier numéro spécial: La belle plage de Bellerive, Lausanne

Artikel: La Rotonde

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

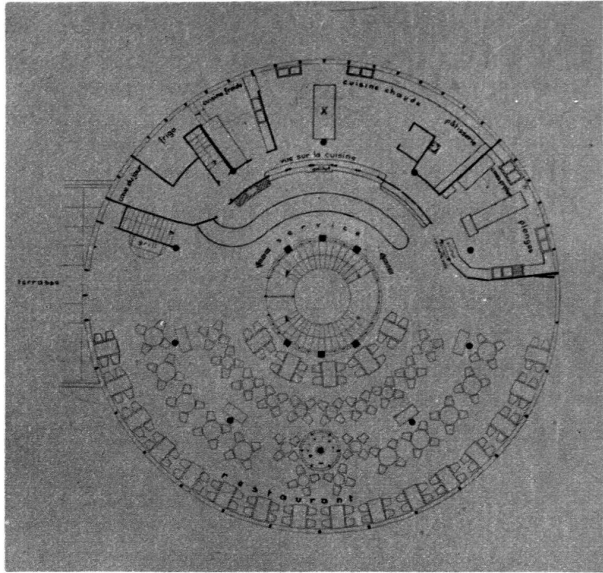
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

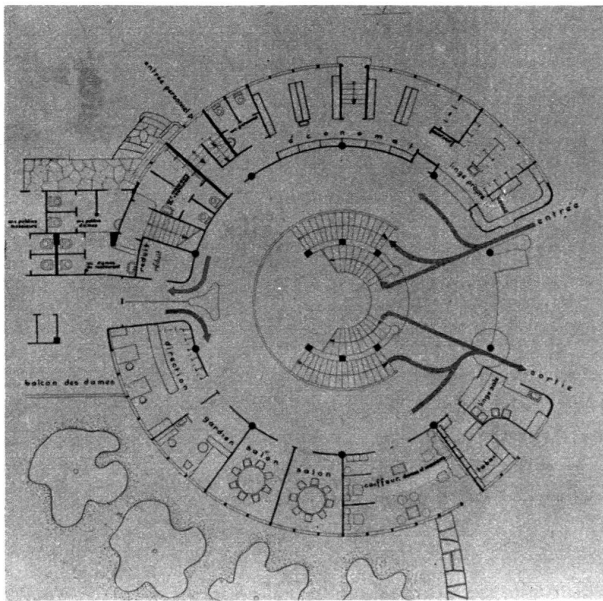
Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

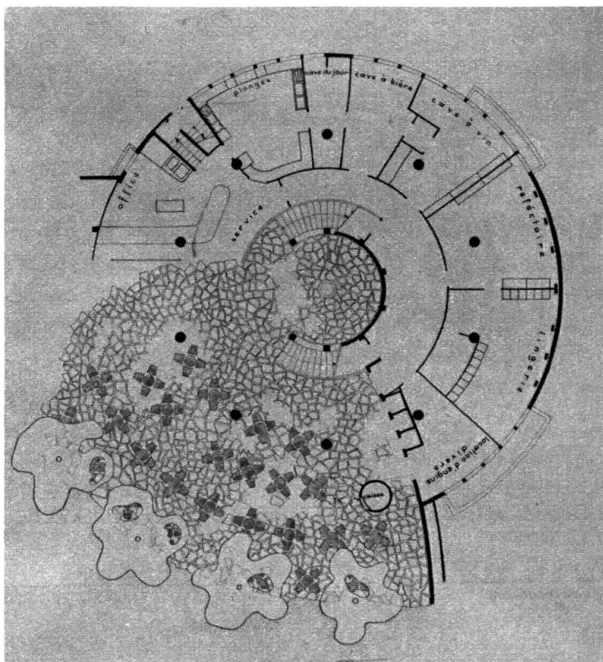
L A R O T O N D E



Plan du restaurant et des cuisines. Situées sur le même étage que le restaurant, ces dernières permettent un service rapide.



Plan du rez-de-chaussée, comprenant l'entrée et la sortie de l'établissement, à proximité du parc d'autos, les locaux administratifs et les magasins.



Plan du sous-sol, comprenant la buvette et ses annexes. Par sa disposition, la buvette est à l'abri du vent et les consommateurs jouissent de l'ombre du porte-à-faux de la rotonde et des tilleuls.

Cabines et vestiaires

Le bâtiment des cabines, formé de deux étages, se compose de la section des messieurs et de la section des dames au premier étage. Pour se dévêtir, deux systèmes ont été réalisés : les cabines individuelles et les armoires individuelles. Le tout comprend 400 cabines et 3600 armoires, cabines et locaux de vestiaire. Ces groupes d'armoires donnent sur un corridor central parcourant toute la longueur du bâtiment, ce qui permet un contrôle aisé.

La circulation

Afin d'éviter les embouteillages, la circulation s'effectuera dans le sens unique tant pour les visiteurs des bains, hommes et femmes, que pour les visiteurs du restaurant. Un service d'autobus est prévu qui amènera les baigneurs peu après midi et repartira un peu avant deux heures. Un trafic par bateau sera organisé d'Ouchy à la plage. A sens unique également, le parc à autos situé devant la rotonde facilitera la circulation des machines en évitant toute marche arrière.

La construction et ses difficultés

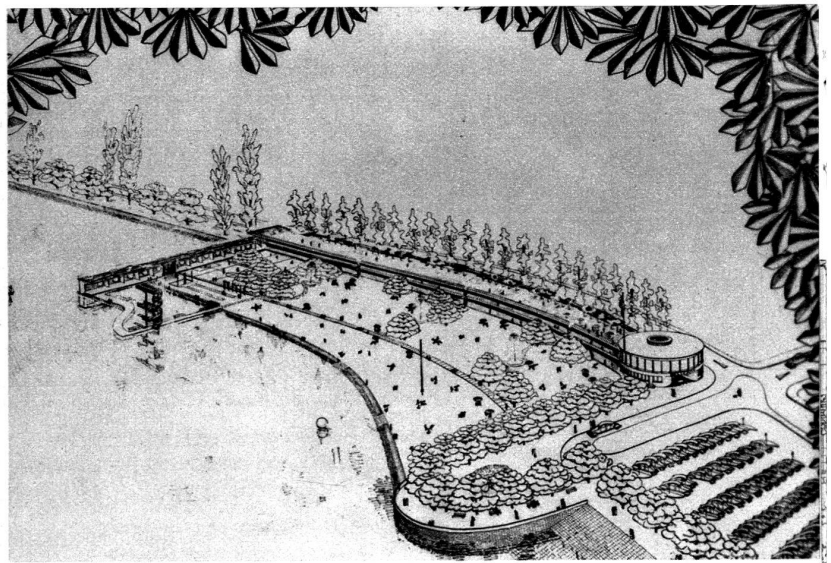
Les bâtiments consistent en un squelette de béton armé remplissant les fonctions statiques et un remplissage des parois de 3 à 5 cm. seulement (béton armé sans coffrage). La structure de cette construction ressort avec d'autant plus d'évidence que tous les piliers et les sommiers sont apparents.

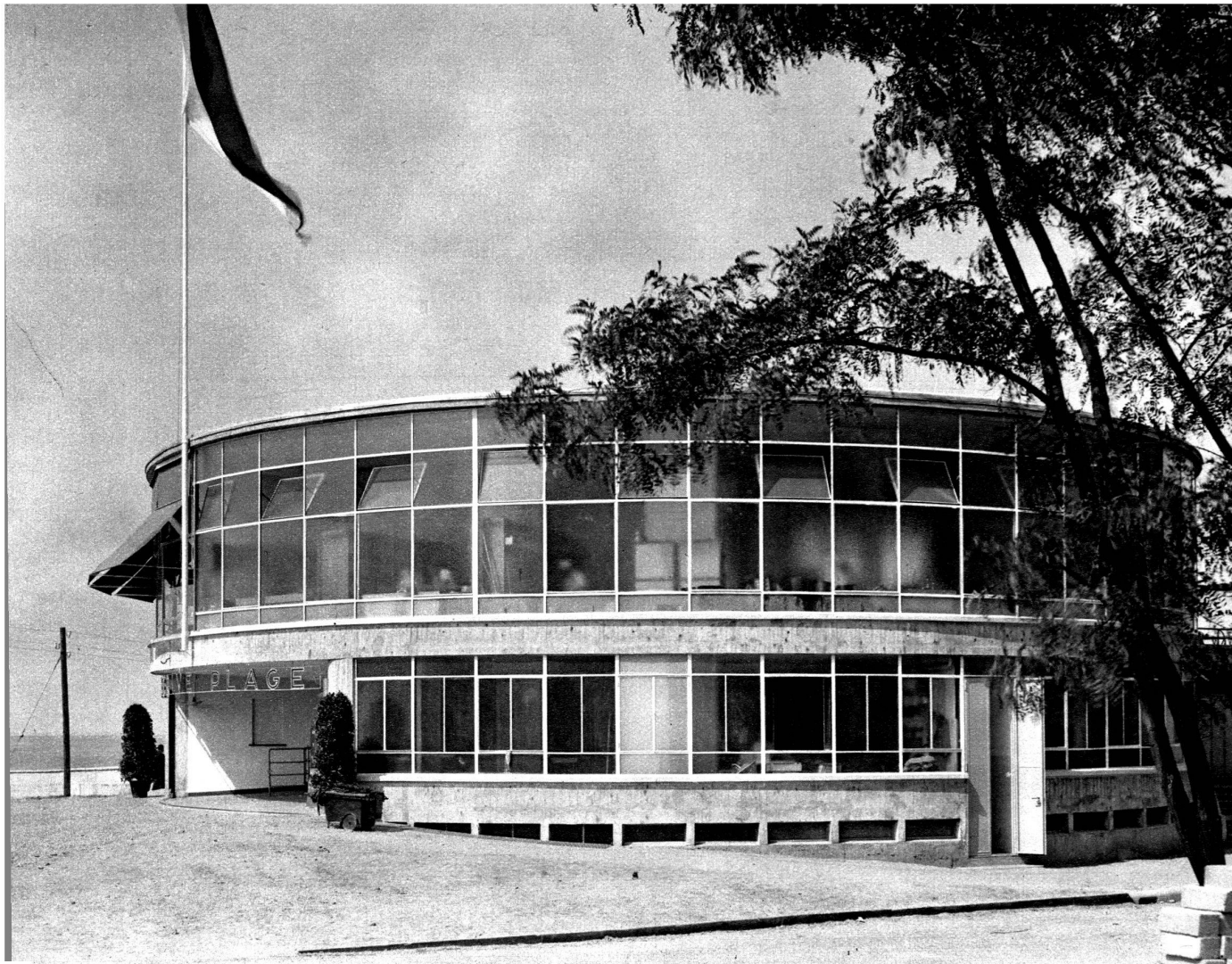
Partant du principe que le caractère du béton armé est l'audace, les systèmes du porte-à-faux dominant dans toutes les constructions. C'est d'ailleurs à ce principe que l'on doit le minimum de fondations dans cet établissement.

Les parois reposant aux extrémités des porte-à-faux ont été prévues très légères — 5 cm. au maximum — et construites avec du métal déployé enduit au mortier.

Une grosse difficulté résidait dans la canalisation des eaux usées, la plage étant très peu en dessus du niveau des hautes eaux ; d'autre part, la très grande longueur du bâtiment des cabines nécessita, avec un seul pour cent de pente du collecteur principal, au moins 2 m. 80 de chute. Les W.-C. et douches ont dû être situés au premier étage, ceci étant à peine suffisant pour obtenir la pente nécessaire à leur écoulement. La bâtisse est en déclivité, elle aussi, dans le sens de la canalisation, ce qu'il est impossible de remarquer avec cette faible pente.

Le bassin de natation a été également un problème délicat car, comme il était construit dans le lac au moyen de murs (palplanches) ancrés dans la marne, on devait décider d'emblée qu'il serait pourvu d'ouvertures permettant une circulation d'eau entre le bassin et le lac ou, au contraire, qu'il serait fermé ; dans le premier des cas, l'ensablement était à craindre, en outre, le bassin aurait été soumis aux fluctuations du lac, ce qui, au point de vue sportif, était un désavantage. L'architecte remédia à cet inconvénient en prévoyant une pompe centrifuge chargée de maintenir le niveau du bassin constant en pompant l'eau au large et en déversant le trop-plein du bassin dans le lac.





Vue de la rotonde avec l'entrée de la plage.

Vue intérieure du restaurant.

